

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

Budget Assainissement – Approbation de la création et de l'affectation d'une autorisation de programme pour la réalisation de travaux sur le réseau d'assainissement sanitaire dans la perspective de l'accueil des Jeux Olympiques en 2024

La Ville de Marseille accueillera les épreuves de voile des Jeux Olympiques de 2024. La Métropole Aix-Marseille-Provence, au titre de ses compétences, s'associe à l'ensemble des organisateurs, pour cette manifestation. L'accueil des sportifs et des spectateurs, à l'occasion de la préparation et du déroulement de cet événement, créent de nouveaux besoins en termes d'assainissement sanitaire.

Par ailleurs, la Ville de Marseille inscrit l'accueil des Jeux Olympiques dans un projet de développement pérenne des activités nautiques sur le Parc balnéaire du Prado avec notamment l'organisation annuelle de la coupe du monde de voile. Cette évolution de la fréquentation du Parc Balnéaire du Prado générera des productions supplémentaires d'effluents sanitaires qu'il conviendra de collecter et d'évacuer jusqu'à la station d'épuration afin de préserver la qualité des eaux du parc balnéaire.

Description du projet :

Des opérations sur le système d'assainissement sanitaire sont nécessaires, pour satisfaire aux besoins futurs créés par l'accueil des Jeux Olympiques et le développement pérenne des activités nautiques. Des études préliminaires devront être engagées dans les meilleurs délais afin de répondre aux besoins futurs et d'assurer une optimisation financière des travaux.

Afin de réaliser les études et les travaux correspondants, il est proposé la création et l'affectation d'une opération d'un montant de 1 200 000,00 €H.T. La répartition prévisionnelle des crédits de paiement sur les années 2019 à 2023 est précisée dans le tableau ci-après.

CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023
200 000 €	300 000 €	300 000 €	200 000 €	200 000 €

Enjeux pour la Métropole :

L'objectif de la présente opération est de permettre la réalisation des études et des travaux sur le système d'assainissement sanitaire assurant la satisfaction des besoins liés à l'évènement des Jeux Olympiques de 2024 et à l'accroissement pérenne de la fréquentation du site.